

**PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU 4 AOÛT 2025**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Pie-de-Guire, le lundi 4 août 2025 à 19h30 sous la présidence de monsieur Benoît Yergeau, maire.

Sont aussi présents les conseillers et conseillères suivants,
Céline Jutras
Louis Véronneau
Jean-Daniel Scheurer
Pierre Grandmont
Catherine Milette
François Tessier

Madame la directrice générale Annick Vincent est aussi présente.

- 25-08-171 Lecture et adoption de l'ordre du jour**
Il est proposé par le conseiller François Tessier
Et résolu unanimement par les conseillers présents
D'ADOPTER l'ordre du jour tout en le laissant ouvert.

ADOPTÉE

- 25-08-172 Adoption du procès-verbal – Séance ordinaire du 7 juillet 2025**
Il est proposé par la conseillère Catherine Milette
Et résolu unanimement par les conseillers présents
D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juillet 2025.

ADOPTÉE

- 25-08-173 Adoption du procès-verbal – Séance extraordinaire du 21 juillet 2025**
Il est proposé par le conseiller François Tessier
Et résolu unanimement par les conseillers présents
D'ADOPTER le procès-verbal de la séance extraordinaire du 21 juillet 2025.

ADOPTÉE

Compte rendu divers dossier et/ou comité
Chacun des membres du Conseil ayant participé à une rencontre de comités ou autres fait un compte rendu.

- 25-08-174 Approbation des comptes à payer**
Il est proposé par la conseillère Catherine Milette
Et résolu unanimement par les conseillers présents
D'APPROUVER les comptes à payer suivants :

COMPTES PAYÉS DURANT LE MOIS DE JUILLET 2025

Bell Mobilité	Cellulaire voirie (avril, mai, juin 2025)	191,77 \$
Cooptel	Téléphone et internet bureau municipal	159,75 \$
Cooptel	Téléphone et internet chalet des loisirs	102,19 \$
Cooptel	Téléphone et internet station de pompage	96,44 \$
Desjardins Assurances	Assurances collectives juillet 2025	646,41 \$

Desjardins	RREMQ (régime de retraite)	893,54 \$
Assurances		
Hydro-Québec	Station de pompage	767,39 \$
Hydro-Québec	Lumières de rues	146,64 \$
Revenu Canada	Remises gouv. Fédérale	1 418,61 \$
Revenu Québec	Remises gouv. Provinciale	3 733,27 \$
Visa	Lettre recommandée (payée en mai)	4,93 \$
Visa	Licenses mensuelles antivirus, Publipostage, Timbres, Fournitures de bureau, Produits d'entretien	459,81 \$
TOTAL		8 620,75 \$

SALAIRES JUILLET 2025

Employés	8 108,18 \$
Élus	2 862,47 \$
TOTAL	10 970,65 \$

COMPTES À PAYER À L'ASSEMBLÉE D'AOÛT 2025

Accomodeur	Essence voirie juillet 2025	62,75 \$
ADN	Alertes municipales juin 2025	79,96 \$
Communication		
Agiska	Bidons chlore station de pompage	555,06 \$
Agiska	CRÉDIT retour bidons de chlore	(149,47 \$)
Aquatech	Opérateurs station de pompage	212,70 \$
Bélanger Sauvé avocats	Honoraires professionnels	5 081,91 \$
BPN	Location toilette chimique	198,91 \$
Environnement inc.		
Buropro Citation	Contrat mensuel impression noir et couleur, Fournitures de bureau	720,13 \$
Clément Cyr	Fauchage abords des chemins	2 701,90 \$
Compteurs Lecomte	Compteurs d'eau et adapteurs et pièces pour entrées d'eau	782,30 \$
Eurofins	Analyse d'eau potable réseau du 6e rang	38,33 \$
Environex		
Ethier avocats inc.	Services professionnels	1 176,40 \$
Gestim	Services d'inspection en bâtiments	2 012,06 \$
Groupe infoplus	Sauvegarde annuelle des fichiers, Renouvellement abonnement license pour 3 ans, Protection des back-ups	1 663,00 \$
J.U. Houle	Boîtes de service pour branchements aqueduc	292,77 \$
Marco mini- mécanique	Réparation du weed eater	228,18 \$
Microtec	Réparation de l'accès Sygem	179,65 \$
MRC Drummond	Quote-part, Traitement des déchets, Mise à jour matrice graphique, Billets mobilibus (avril à juin 2025), Facturation cours d'eau	10 007,13 \$

Patrick Morin	Taille bordure, Peinture de signalisation blanche, Piles pour détecteur de fumée	83,89 \$
Petite caisse	Cruche d'eau	6,00 \$
R.A.R.C.	Purge réseau d'aqueduc 6e rang	137,28 \$
R.I.P.S.	Quote-part août régie incendie	9 994,00 \$
R.G.M.R.	Collecte des matières résiduelles, juillet 2025	2 430,61 \$
Service Conseil en Urbanisme	Honoraires professionnels pour la refonte du plan et des règlements d'urbanisme	3 794,18 \$
Sophie Houle	Plans d'aménagement du terrain des loisirs	3 700,00 \$
Tetra Tech QI	Assistance technique et administrative, programme TECQ 2025	4 252,66 \$
TOTAL		50 242,29 \$
GRAND TOTAL		69 833,69 \$

ADOPTÉE

25-08-175 **FQM Énergie 360° - Amendement de la résolution 25-02-45 - Avis d'intérêt au programme de décarbonation et d'amélioration de la performance énergétique Éco Énergie 360 de la Fédération québécoise des municipalités**

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Pie-de-Guire a adopté la résolution 25-02-45 le 3 février 2025 confirmant son intention de participer au programme Éco Énergie 360;

ATTENDU que, pour évaluer le potentiel de rénovation écoénergétique des actifs municipaux dans le cadre du programme Éco Énergie 360, des renseignements à l'égard des actifs municipaux doivent être colligés et analysés par la FQM et tout fournisseur désigné ou partenaire ;

ATTENDU que la signature d'une autorisation de collecte de données par la Municipalité est nécessaire dans le cadre de la réalisation de l'analyse et de la collecte des données ;

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Pie-de-Guire désire toujours manifester son intérêt au programme Éco Énergie 360 ;

EN CONSÉQUENCE,

- Il est proposé par le conseiller François Tessier
Et résolu unanimement par les conseillers présents
QUE la résolution 25-02-45 est modifiée afin qu'il y soit également résolu que la Municipalité de Saint-Pie-de-Guire autorise la direction générale à :
- Signer l'autorisation de collecte de données se trouvant en annexe de la présente résolution et remplir toutes les formalités afin d'y donner effet ;
 - Effectuer toutes les démarches et interventions nécessaires et signer tous les documents afin de donner effet à la présente résolution.

ADOPTÉE

25-08-176 Infotech - Achat module T4-R1

Il est proposé par le conseiller Jean-Daniel Scheurer
Et résolu unanimement par les conseillers présents
D'AUTORISER l'achat du module T4 et relevé 1 au coûts et
condition établies à l'offre de service 1MSP139-024002-0D2,
reçue en date du 22 juillet 2025.

ADOPTÉE

25-08-177 MTMD - Demande d'installation d'une présignalisation de la zone de 80 km/h sur route 143

ATTENDU que suite à la réduction de vitesse de la zone à la hauteur du village de Saint-Pie-de-Guire la municipalité a procédé à l'installation de radar pédagogique tel que recommandé par le MTMD ;

ATTENDU que la zone de 80 km/h n'est longue que de plus ou moins 300 mètres, une autorisation a été obtenue par le MTMD pour que l'emplacement desdits radars soit situé avant le début de la zone de 80 km/h afin que les usagers de la route puissent réduire leur vitesse avant d'arriver dans la zone ;

ATTENDU qu'avant la zone de 80 km/h sur la route 143 en direction nord, la distance est un peu trop grande entre la pancarte indiquant la limite de vitesse et le radar pédagogique;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Jean-Daniel Scheurer
Et résolu unanimement par les conseillers présents
DE DEMANDER AU MTMD d'installer une présignalisation de la zone de 80 km/h en raison de la très courte zone de 80 km/h, et ce, afin que les usagers de la route puissent ralentir avant l'entrée dans la zone.

ADOPTÉE

MTMD - Demande de réduction de vitesse

REPORTÉ

25-08-178 Contrôle biologique des mouches noires - Mandat Ville de Drummondville - Appel d'offres en commun

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Pie-de-Guire désire s'engager à nouveau dans le contrôle biologique des mouches noires pour une période de 3 à 5 ans;

ATTENDU que la Ville de Drummondville nous offre de faire partie de leur prochain appel d'offres en commun, regroupant l'ensemble des municipalités participantes ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Céline Jutras
Et résolu unanimement par les conseillers présents
QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution ;

DE MANDATER la Ville de Drummondville pour toutes les démarches nécessaires en lien avec le processus d'appel

d'offres et l'adjudication du contrat concernant le contrôle biologique des mouches noires au nom de la Municipalité de Saint-Pie-de-Guire ;

ADOPTÉE

25-08-179 SIUCQ - Autorisation pour frais supplémentaires de 500\$ - Courses de boîtes à savon

ATTENDU que la municipalité de Saint-Pie-de-Guire en collaboration avec les Loisirs Saint-Pie-de-Guire Inc. organise la course annuelle de boîtes à savon ;

ATTENDU que lors de l'événement, la municipalité désire avoir la présence de la SIUCQ pour s'occuper de la circulation ainsi que le service de premiers répondants pour assurer la sécurité des participants ;

ATTENDU que la municipalité bénéficie d'une participation gratuite de la SIUCQ lors d'un événement organisé par la municipalité, comprenant 1 véhicule pour 12 heures annuellement toutefois, comme l'événement se fera de 9h à 17h, et que 3 véhicules seront présents, un supplément de 250 \$ pour le service de premiers répondants et de 250\$ pour le service de sécurité pour le contrôle de la circulation ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller François Tessier

Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'AUTORISER le paiement des frais supplémentaires de 500\$ pour la présence de la SIUCQ lors de l'événement annuel de course de boîtes à savon.

ADOPTÉE

25-08-180 Mandat - Construction terrain pickleball et sentier pédestre

ATTENDU que la Municipalité désire procéder à la construction d'un terrain de pickleball et d'un sentier pédestre, dans le cadre du programme PRIMA ;

ATTENDU qu'une demande de prix pour la construction du terrain de pickleball et du sentier pédestre a été demandée auprès de deux (2) entrepreneurs ;

ATTENDU qu'un seul prix a été reçu ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Céline Jutras

Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE MANDATER Groupe 132 Inc. pour la construction du terrain de pickleball et du sentier pédestre, au coût de 54 000\$ plus taxes tels établis à la soumission de travaux reçue en date du 17 juillet 2025;

QUE LE MANDAT est conditionnel à la signature de la déclaration d'intégrité où à la preuve d'inscription de l'entreprise au REA;

QUE cette dépense sera assumée par le fonds général et sera remboursée par la subvention PRIMA.

ADOPTÉE

- 25-08-181 Autorisation d'achat équipement terrain pickleball**
Il est proposé par la conseillère Catherine Milette
Et résolu unanimement par les conseillers présents
D'AUTORISER l'achat de matériel et d'équipements pour le pickleball (filet, raquettes, balles, etc.). Cette dépense sera assumée par le fonds général et remboursée par la subvention PRIMA.
- ADOPTÉE
- 25-08-182 Surprime assurance jeux gonflable - Courses boîtes à savon**
Il est proposé par la conseillère Céline Jutras
Et résolu unanimement par les conseillers présents
D'AUTORISER le paiement des frais reliés à la surprime d'assurance pour jeux gonflables lors de la journée d'activité de course de boîtes à savon.
- ADOPTÉE
- 25-08-183 Autorisation versement de 1 500\$ au Comité des loisirs Saint-Pie-de-Guire dans le cadre de Saint-Pie en musique**
Il est proposé par le conseiller Pierre Grandmont
Et résolu unanimement par les conseillers présents
D'AUTORISER le versement de 1 500 \$ au Comité des Loisirs de Saint-Pie-de-Guire dans le cadre de l'activité Saint-Pie en musique.
- ADOPTÉE
- 25-08-184 Modification demande PRIMA**
- ATTENDU que la Municipalité souhaite ajouter et modifier des travaux approuvés dans le cadre du projet PRIMA ;
- ATTENDU que la municipalité désire une prolongation de délai pour la réalisation des travaux ;
- EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par le conseiller François Tessier
Et résolu unanimement par les conseillers présents
DE DEMANDER au Secrétariat aux aînés la modification du projet PRIMA et une prolongation de délai du programme.
- ADOPTÉE
- 25-08-185 Autorisation d'achat – Tracteur à gazon**
- ATTENDU qu'une demande de prix pour l'achat d'un tracteur à gazon de type (*zero turn*) a été faite auprès de deux (2) fournisseurs ;
- ATTENDU les prix reçus ;
- EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par le conseiller Jean-Daniel Scheurer
Et résolu unanimement par les conseillers présents
DE RETENIR la soumission N°3402 de Marco mini-mécanique reçue en date du 3 juillet 2025 ;

D'AUTORISER l'achat d'un tracteur TORO série 2000 moteur KAWA 23,5 HP FX 60'' Myride au coût de 13 894,06 \$ taxes incluses. Cette dépense est affectée au surplus municipal.

ADOPTÉE

25-08-186 Demande de collaboration au projet l'Échappée Saint-François

ATTENDU la demande de collaboration à l'Échappée Saint-François, projet touristique et communautaire reçue ;

ATTENDU les différentes façons de collaborer :

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Céline Jutras
Et résolu unanimement par les conseillers présents
D'AUTORISER l'utilisation de notre logo dans les supports professionnels ;

D'INVITER les participants à faire un arrêt dans nos aires de repos, soit au bureau municipal situé au 435, rue Principale, à la halte vélo au coin du rang du Bord-de-l'Eau et du 13^e rang ainsi qu'au parc municipal situé au 50, rue du Parc ainsi qu'au Parc du Mouvement Essart situé dans le 10^e rang;

D'OFFRIR un soutien à la diffusion de votre projet en partageant les contenus et en affichant les feuillets dans nos locaux.

ADOPTÉE

25-08-187 Levée de l'Assemblée

Il est proposé par le conseiller Jean-Daniel Scheurer
Et résolu unanimement par les conseillers présents
DE LEVER cette assemblée.

La séance est close à 20h35.

Benoît Yergeau, maire

Annick Vincent, directrice
générale et greffière-trésorière

Par la présente, je certifie qu'il y a (ou aura) des crédits disponibles aux postes budgétaires affectés par les résolutions numéros : 25-08-174, 25-08-176, 25-08-179, 25-08-180, 25-08-181, 25-08-182, 25-08-183, 25-08-185.

Annick Vincent, directrice générale et greffière-trésorière.

Je, Benoît Yergeau, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Benoît Yergeau, maire

**PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
DU 18 AOÛT 2025**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Pie-de-Guire, le lundi 18 août 2025 à 12h sous la présidence de monsieur Benoît Yergeau, maire.

Sont aussi présents les conseillers et conseillère suivants,
Céline Jutras
Pierre Grandmont
François Tessier

Sont absents les conseillers et conseillère suivants : Louis Véronneau
Jean-Daniel Scheurer et Catherine Milette

Madame la directrice générale Annick Vincent est aussi présente.

25-08-188 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller François Tessier
Et résolu unanimement par les membres du conseil présents
D'ADOPTER l'ordre du jour.

ADOPTÉE

25-08-189 Demande d'intention de participation au « Projet de service de prévention intermunicipal » du service de sécurité incendie de Saint-Cyrille-de-Wendover

ATTENDU que dans un contexte où la collaboration intermunicipale est devenue un levier incontournable pour améliorer l'efficacité, optimiser les ressources et renforcer la qualité des services offerts ;

ATTENDU que la municipalité de Saint-Cyrille-de-Wendover propose un projet de service de prévention intermunicipal qui a pour objectif de mutualiser les expertises, harmoniser les pratiques et optimiser les ressources humaines et matérielles, tout en assurant un service de prévention performant, conforme aux exigences du Schéma de couverture de risques incendie (SCRI) ;

ATTENDU que ce projet s'inscrit dans le cadre d'un programme de subvention Fonds Région et Ruralité Volet 4 – Coopération et gouvernance municipale offert par le ministère des Affaires municipales et de l'habitation (MAMH) ;

ATTENDU que cette subvention permettrait de soutenir financièrement la mise en place d'un service de prévention intermunicipal, en couvrant une partie des coûts liés à la planification, à l'organisation et au fonctionnement initial ;

ATTENDU que la municipalité de Saint-Cyrille-de-Wendover demande soit la signature d'une lettre d'intention ou l'adoption d'une résolution dans le cadre de ce projet visant uniquement la manifestation d'intérêt permettant d'explorer les possibilités de collaboration intermunicipale et de déposer une demande de subvention conjointe;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Céline Jutras
Et résolu unanimement par les membres du conseil présents
D'INFORMER la municipalité de Saint-Cyrille-de-Wendover que la municipalité de Saint-Pie-de-Guire démontre son intérêt à participer au projet de prévention intermunicipale afin d'explorer

les possibilités de collaboration intermunicipale et de déposer une demande de subvention conjointe;

QUE selon l'évolution du projet ou ses propres considérations locales, Saint-Pie-de-Guire demeure libre de se retirer du processus à tout moment, selon l'évolution du projet et conditionnellement aux besoins établis et aux coûts ;

QUE la présente résolution ne constitue aucun engagement formel ou contractuel relativement au projet de prévention intermunicipale.

ADOPTÉE

25-08-190 Autorisation d'achat (secteur aqueduc) – Assécheur d'air pour les valves pneumatiques:

Il est proposé par le conseiller Pierre Grandmont
Et résolu unanimement par les membres du conseil présents
D'AUTORISER l'achat de l'assécheur d'air au coût de ± 1363.60 \$, plus les frais de transport, le cas échéant. Cette dépense sera affectée au surplus aqueduc.

ADOPTÉE

25-08-191 Mandat – Service professionnel pour l'accompagnement dans la réalisation du projet de construction d'un centre multifonctionnel

Il est proposé par le conseiller François Tessier
Et résolu unanimement par les membres du conseil présents
DE MANDATER Techni-consultant Inc. pour des services professionnels au niveau de l'accompagnement dans l'élaboration d'un plan d'action et la recherche de subventions pour la réalisation du projet de construction d'un centre multifonctionnel aux coûts et conditions établis à l'offre de services en date du 14 août 2025;

QUE LE MANDAT est conditionnel à la signature de la déclaration d'intégrité où à la preuve d'inscription de l'entreprise au REA.

ADOPTÉE

25-08-192 Levée de l'Assemblée

Il est proposé par la conseillère Céline Jutras
Et résolu unanimement par les conseillers présents
DE LEVER cette assemblée.

La séance est close à 20h25.

Benoît Yergeau, maire

Annick Vincent, directrice
générale et greffière-trésorière

Par la présente, je certifie qu'il y a (ou aura) des crédits disponibles aux postes budgétaires affectés par les résolutions numéros :25-08-190 et 25-08-191.

Annick Vincent, directrice générale et greffière-trésorière.

Je, Benoît Yergeau, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu’il contient au sens de l’article 142 (2) du Code municipal.

Benoît Yergeau, maire